CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PACK EXTENSION DE GARANTIE 3 ANS

Le Pack Extension de Garantie 3 ans comprend la prestation d'extension de garantie dont les conditions sont notamment définies ci-après.

Le Pack Extension de Garantie 3 ans ne comprend pas l'accès à l'Assistance téléphonique Boulanger, ni la reprise de votre appareil 20% de sa valeur à l'expiration de l'extension de garantie.

La souscription de ce pack vous est proposée jusqu'au quatre-vingt dixième jour après l'achat de votre appareil.

Ce pack Extension de Garantie n'est pas applicable aux produits dont la durée de garantie contractuelle initiale est supérieure à 1 an (voir durée de la garantie au recto de la facture Boulanger).

Extension de la durée de garantie

Le Pack Extension de Garantie 3 ans porte la garantie contractuelle Boulanger à 3 ans à compter de la date d'enlèvement.

Le Pack Extension de Garantie 3 ans garantit la réparation de l'appareil à la suite d'un dommage affectant son bon fonctionnement et provenant d'un phénomène d'origine interne.

Cette garantie couvre :

- le remplacement des pièces défectueuses,
- la main d'œuvre,
- les frais de déplacement dans un rayon de 30 km autour de ses points de vente pour les appareils suivants : lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, cave à vin, cuisson encastrable (four encastrable, table de cuisson, hotte aspirante), cuisinière, climatiseur, téléviseurs tous types (Plasma, LCD, tube cathodique, combiné, rétroprojecteur) non portables (diagonale d'écran ≥ 66 cm/26").

Au delà de ce rayon et dans la limite d'intervention fixée à 80 km, les kilomètres supplémentaires seront facturés au tarif en vigueur.

Au delà de 80 km le client devra obligatoirement rapporter son appareil au magasin ou SAV désigné par le magasin.

Les autres appareils doivent être rapportés au service après vente désigné par le magasin, ou au magasin lui-même.

Remplacement ou remboursement de l'appareil en cas d'impossibilité de réparation reconnue par le vendeur et le constructeur.

Les conditions de remplacement et remboursement sont développées au verso de votre facture d'achat.

Exclusions de la garantie

Les exclusions de la garantie sont développées au verso de votre facture d'achat.

Validité de l'extension de garantie

Les conditions de validité de l'extension de garantie sont développées au verso de votre facture d'achat.

Il est expressément convenu que l'ensemble des conditions générales figurant au dos de la facture d'achat, non modifiées par les présentes conditions particulières, demeurent applicables.

*Déplacement pris en charge pour les gros appareils uniquement : lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, cave à vin, cuisson encastrable (four encastrable, table de cuisson, hotte aspirante), cuisinière, climatiseur, téléviseurs tous types (Plasma, LCD, tube cathodique, combiné, rétroprojecteur) non portables (diagonale d'écran ≥ 66 cm/26").